

# Plateforme d'Observation des Solidarités

De la DREETS des Pays de la Loire



GT MJPM

17 juin 2025



# Ordre du jour

Présentation des résultats du questionnaire MJPM



  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emp  
du travail et des solidari

## Objectif du questionnaire MJPM

- Afin de répondre aux objectifs fixés par le dernier schéma régional MJPM et DPF 2020-2025 (Axe 1 - Objectif stratégique n°1), la DREETS des Pays de la Loire a mis en place un **observatoire régional de la protection juridique des majeurs** avec l'appui de la Plateforme d'Observation des Solidarités (POS).
- La finalité de cet observatoire est de disposer d'un espace d'analyse prospective visant à mieux apprécier l'évolution de l'offre en région et la mesure de l'activité des MJPM.
- La mise en place de l'observatoire régional de la protection juridique des majeurs nécessite la contribution de tous les acteurs de la protection juridique (services, mandataires individuels et préposés) pour viser l'exhaustivité des données prioritaires et utiles.
- Le groupe de travail, constitué de professionnels du secteur, a élaboré un questionnaire adressé à l'ensemble des mandataires.
- Le questionnaire a été transmis à l'ensemble des mandataires au début du mois de janvier 2025, et sa passation s'est étendue de janvier à avril 2025.

# Les mandataires répondants au questionnaire

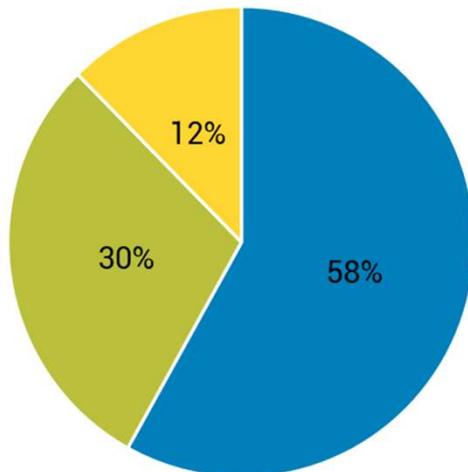
## Répartition des répondants au questionnaire par typologie

- 105 mandataires ont répondu au questionnaire soit 57% des MJPM recensés :
- 61 mandataires individuels, 31 préposés d'établissements et 13 services tutélaires.

	Nombre de répondants	% de répondants	Nombre de MJPM*	Taux de répondants
Mandataires individuels	61	58%	125	49%
Préposés d'établissement	31	30%	38	82%
Services tutélaires	13	12%	14	93%
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>	<b>177</b>	<b>59%</b>

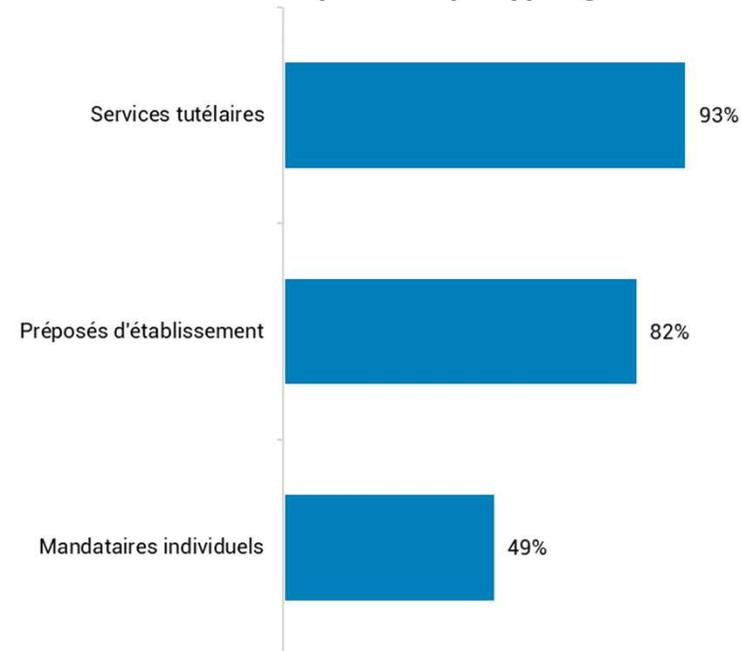
\* 31/12/2024

Répartition des répondants



- Mandataires individuels
- Préposés d'établissement
- Services tutélaires

Taux de répondants par typologie



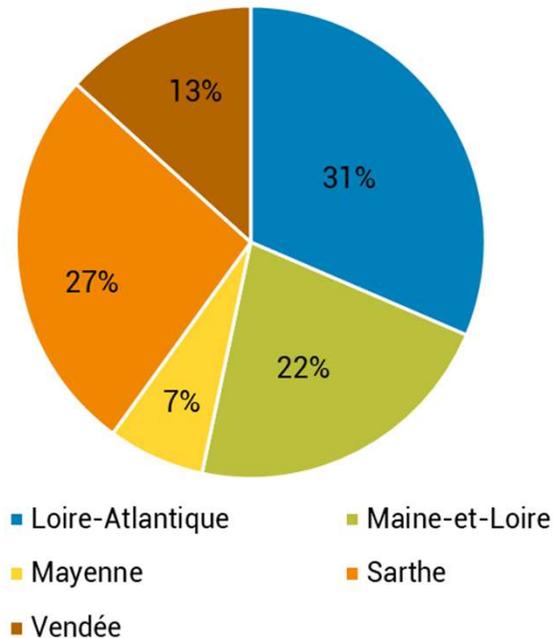
## Répartition des répondants par département

- 33 répondants exercent en Loire-Atlantique, soit 31% des répondants. Ils représentent la moitié des mandataires du département.
- Cette part est de 72% en Sarthe contre 47% en Vendée.

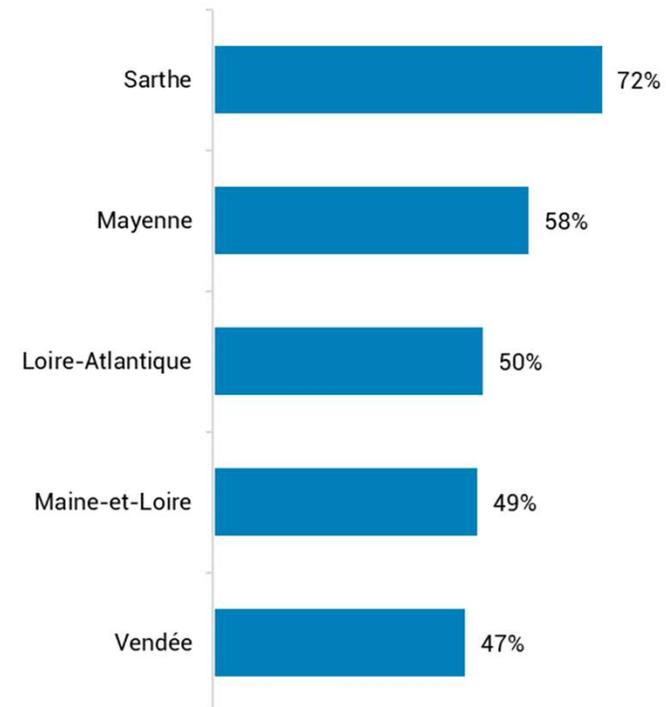
	Nombre de répondants	% de répondants	Nombre de MJPM*	Taux de répondants
Loire-Atlantique	33	31%	66	50%
Maine-et-Loire	23	22%	47	49%
Mayenne	7	7%	12	58%
Sarthe	28	27%	39	72%
Vendée	14	13%	30	47%
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>	<b>194</b>	<b>54%</b>

\* 31/12/2023

Répartition des répondants par département



Taux de répondants par département



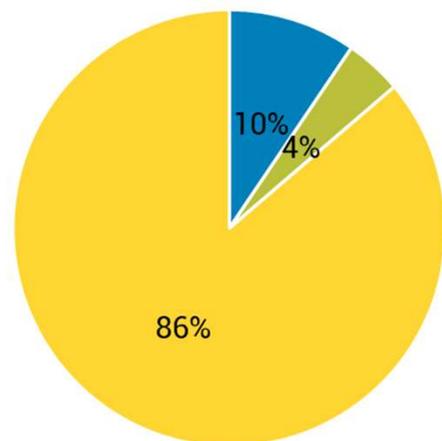
## Répartition des majeurs suivis des répondants par typologie

- Les mandataires répondants suivent 26 652 majeurs : 2 542 par des mandataires individuels, 1 133 par des préposés d'établissement et 22 977 par des services tutélaires.
- Ils représentent 88% de l'ensemble des majeurs suivis de la région.

	Nombre de majeurs suivis par les répondants	% de majeurs suivis par les répondants	Nombre de majeurs suivis en Pays de la Loire*	Taux de majeurs suivis par les répondants
Mandataires individuels	2 542	10%	5 761	44%
Préposés d'établissement	1 133	4%	1 314	86%
Services tutélaires	22 977	86%	23 272	99%
<b>Total</b>	<b>26 652</b>	<b>100%</b>	<b>30 347</b>	<b>88%</b>

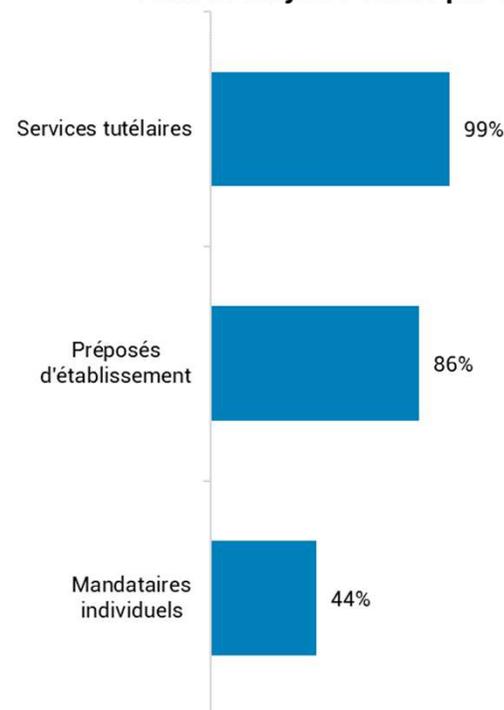
\* 31/12/2023

Répartition des majeurs suivis par typologie



- Mandataires individuels
- Préposés d'établissement
- Services tutélaires

Taux de majeurs suivis par typologie



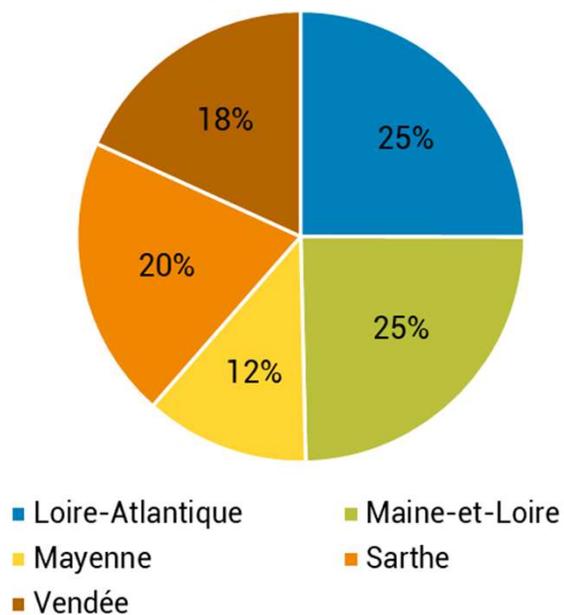
## Répartition des majeurs suivis des répondants par département

- 6 556 majeurs sont suivis par des mandataires exerçant sur le Maine-et-Loire, soit 25% des majeurs suivis des répondants. Ils représentent 90% des majeurs suivis de ce département.

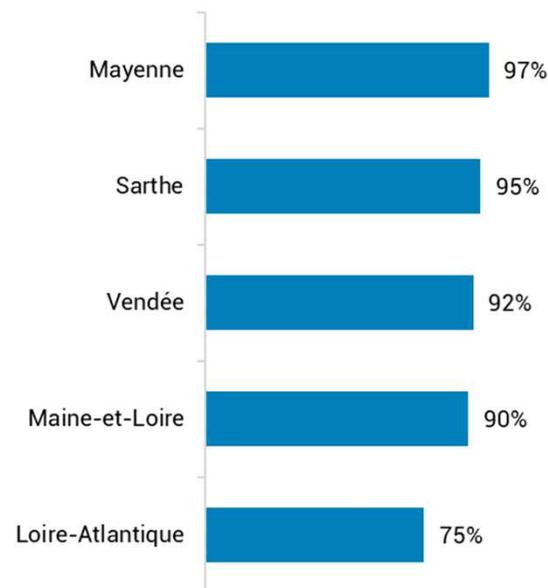
	Nombre de majeurs suivis par les répondants	% de majeurs suivis par les répondants	Nombre de majeurs suivis par les MJPM*	Taux de majeurs suivis par les répondants
Loire-Atlantique	6 674	25%	8 869	75%
Maine-et-Loire	6 556	25%	7 255	90%
Mayenne	3 159	12%	3 243	97%
Sarthe	5 402	20%	5 704	95%
Vendée	4 861	18%	5 276	92%
<b>Total</b>	<b>26 652</b>	<b>100%</b>	<b>30 347</b>	<b>88%</b>

\* 31/12/2023

Répartition des majeurs suivis par département



Taux de majeurs suivis par les répondants

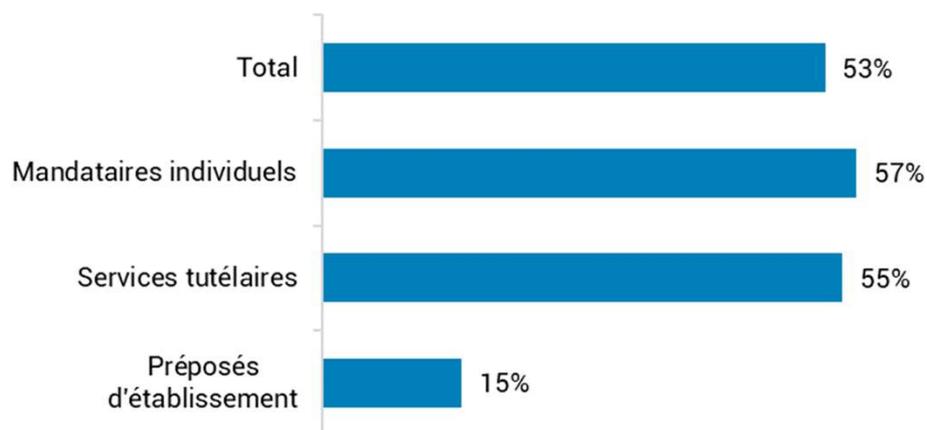


# Le profil des majeurs

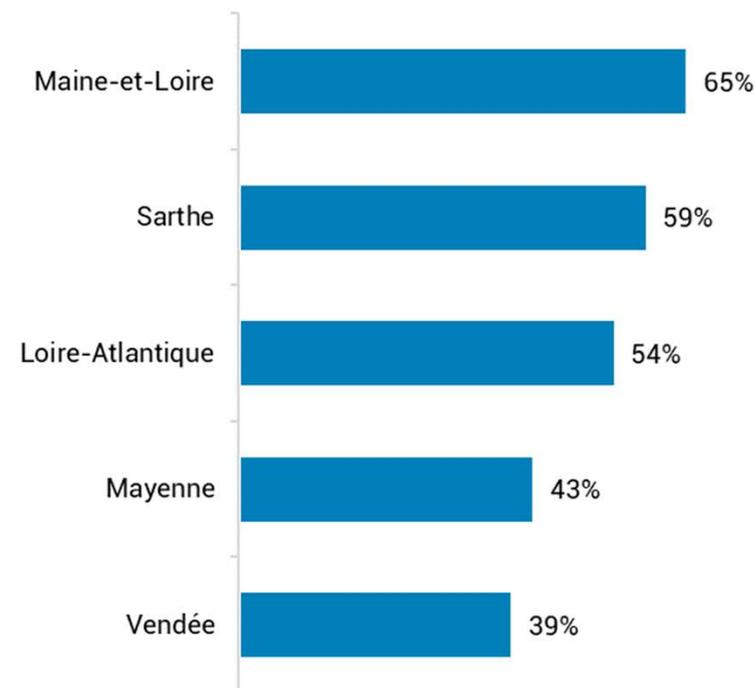
## Répartition des majeurs suivis vivant seuls dans leur logement

- 53% des majeurs suivis par les mandataires répondants vivent seuls dans leur logement.
- Cette part est de 57% pour les majeurs suivis par les mandataires individuels et 15% pour ceux suivis par les préposés.

**Part des majeurs suivis vivant seuls dans leur logement par typologie**



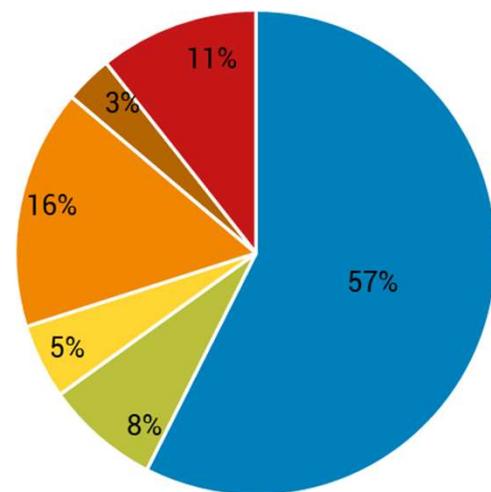
**Part des majeurs suivis vivant seuls dans leur logement par département**



## Répartition des majeurs suivis par situation familiale

- 57% des majeurs suivis par les mandataires sont célibataires, 16% sont divorcés, 11% sont veufs et 8% sont mariés.
- Une sur-représentation de majeurs veufs (18%) sont suivis par les mandataires individuels.
- Les préposés suivent davantage de personnes célibataires (67%).

Répartition des majeurs suivis par situation familiale



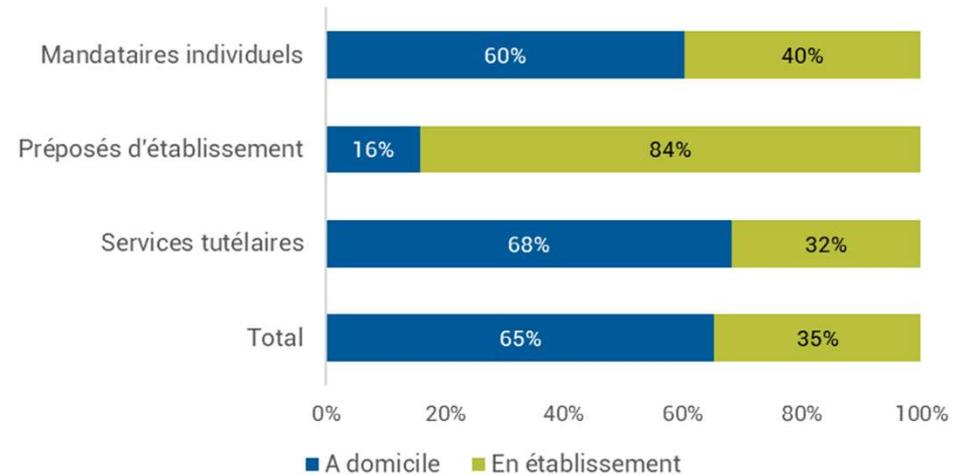
■ Célibataires ■ Mariés ou pacsés  
 ■ En concubinage/vie marital ■ Divorcés  
 ■ Séparés ■ Veufs

	Célibataires	Mariés ou pacsés	En concubinage/vie marital	Divorcés	Séparés	Veufs	Total
Mandataires individuels	60,3%	4,2%	3,0%	12,1%	2,2%	18,2%	100,0%
Préposés d'établissement	67,1%	4,6%	1,1%	9,8%	0,8%	16,6%	100,0%
Services tutélaires	56,8%	8,2%	5,4%	16,7%	3,4%	9,6%	100,0%
<b>Total</b>	<b>57,5%</b>	<b>7,6%</b>	<b>5,0%</b>	<b>16,0%</b>	<b>3,2%</b>	<b>10,7%</b>	<b>100,0%</b>

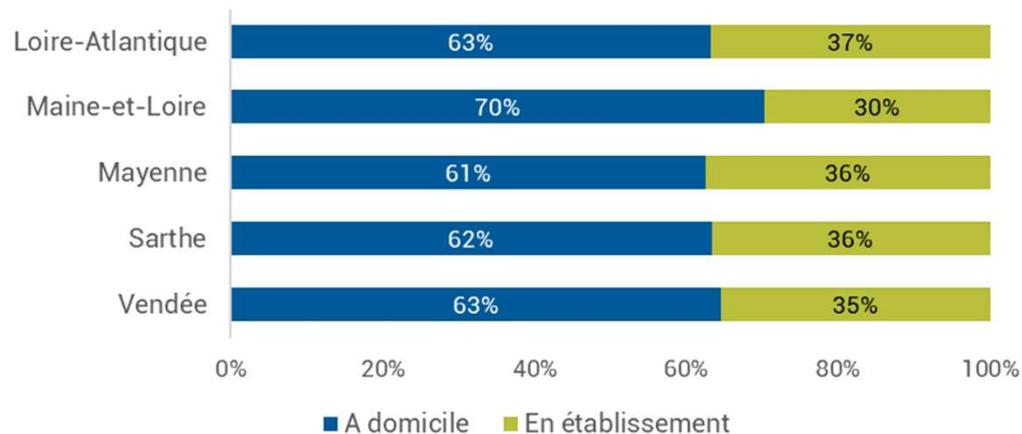
## Répartition des majeurs suivis par logement

- 65% des majeurs suivis vivent à domicile et 35% vivent en établissement.
- 68% des majeurs suivis par les services tutélares vivent à domicile.
- 84% des majeurs suivis par les préposés vivent en établissement.

Répartition des majeurs suivis par logement



Répartition des majeurs suivis par logement

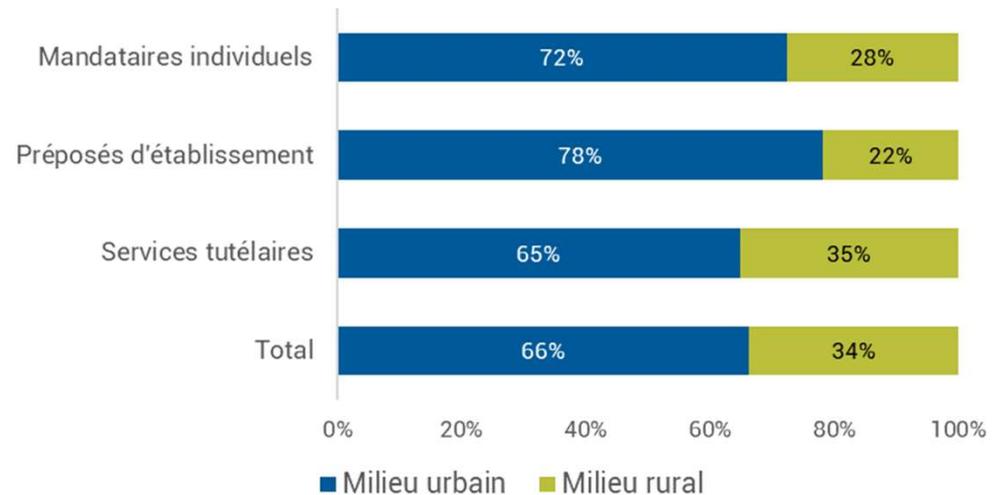


- 70% des majeurs suivis en Maine-et-Loire vivent à domicile.
- 37% des majeurs suivis en Loire-Atlantique vivent en établissement.

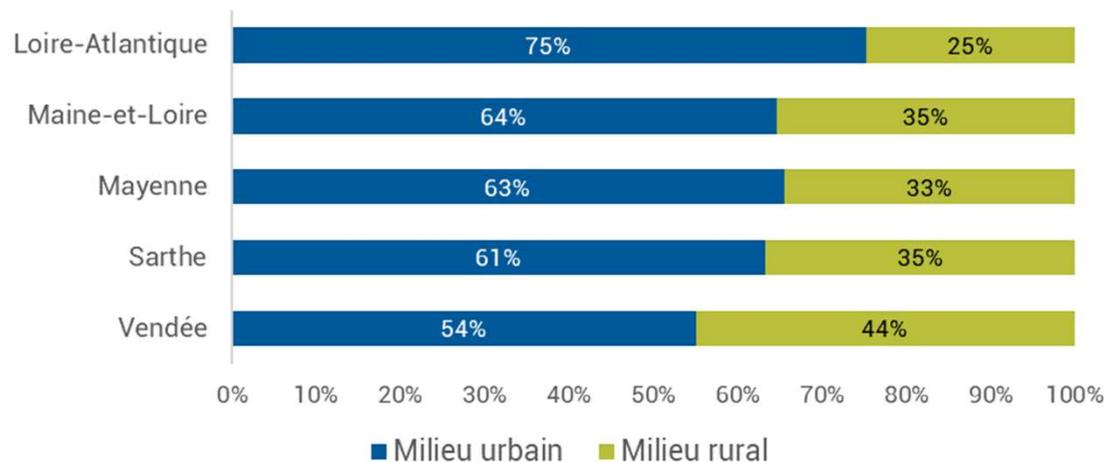
## Répartition des majeurs suivis par lieu d'habitation

- Les 2/3 des majeurs suivis par les mandataires vivent en milieu urbain (communes de plus de 2 500 habitants)
- 78% des majeurs suivis par les préposés vivent en milieu urbain.
- 35% des majeurs suivis par les services tutélaires vivent en milieu rural.

Répartition des majeurs suivis par lieu d'habitation



Répartition des majeurs suivis par lieu d'habitation

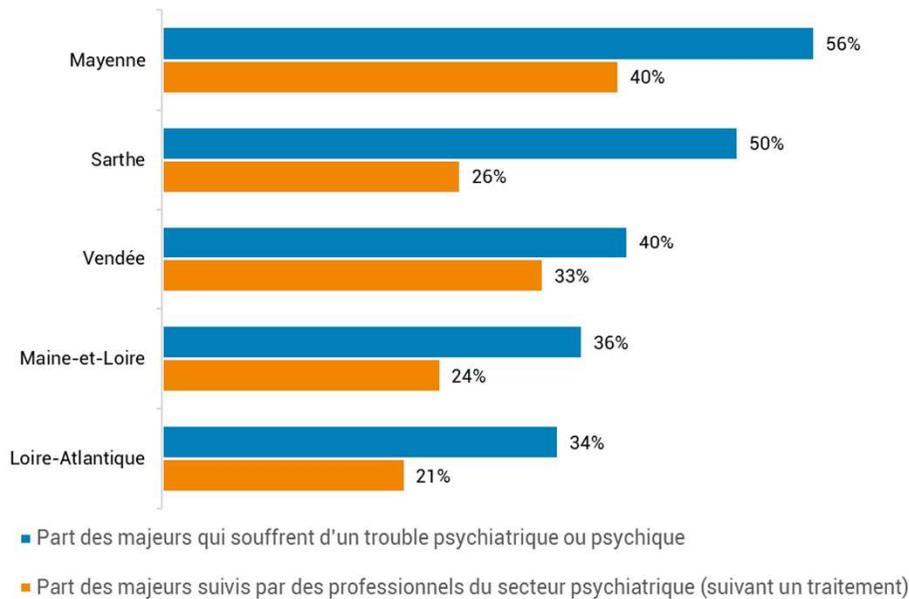


- 75% des majeurs suivis en Loire-Atlantique vivent en milieu urbain.
- 44% des majeurs suivis en Vendée vivent en milieu rural.

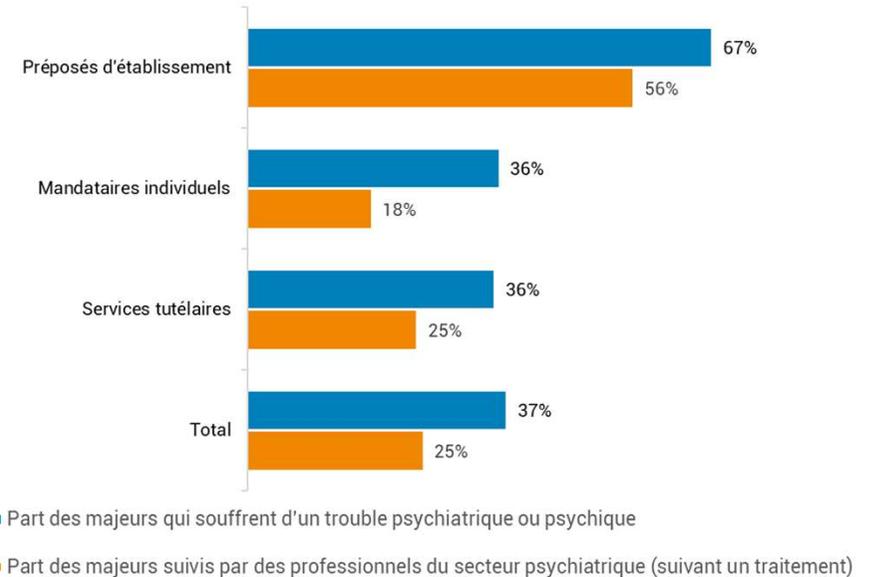
## Répartition des majeurs suivis avec pathologies psychiatriques

- 37% des personnes suivies souffrent d'un trouble psychiatrique ou psychique
- Cette part atteint 67% parmi les personnes suivies par les préposés d'établissement.

Majeurs qui souffrent d'un trouble psychiatrique ou psychique



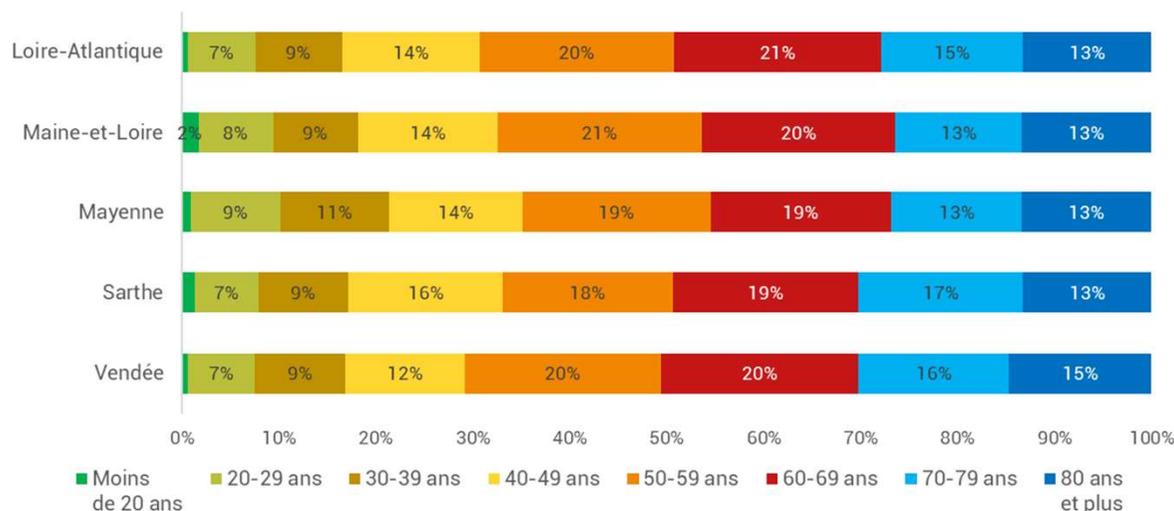
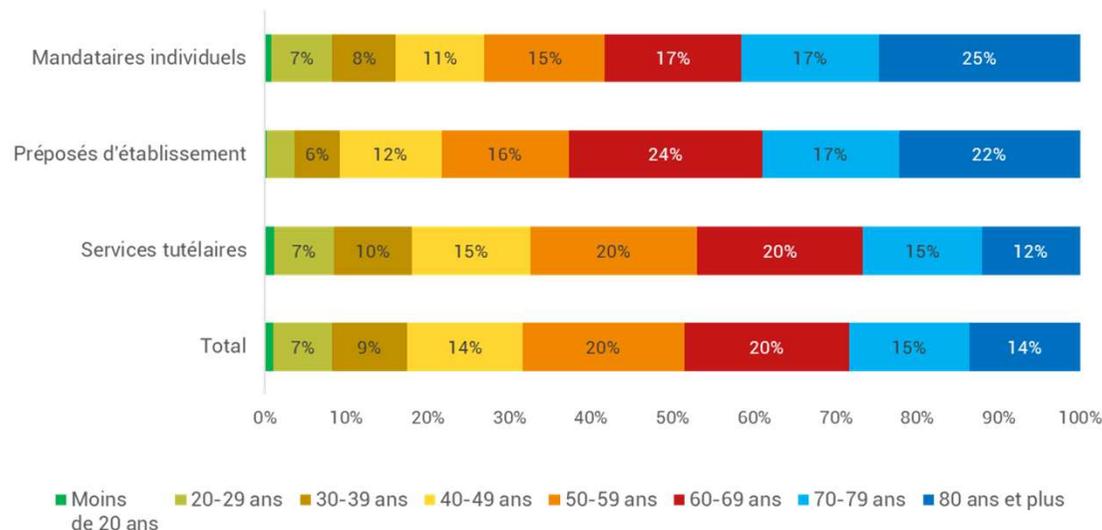
Majeurs qui souffrent d'un trouble psychiatrique ou psychique



- 25% des majeurs sont suivis par des professionnels du secteur psychiatrique (suivant un traitement)
- Cette part atteint 40% parmi les personnes suivies en Mayenne.

## Répartition des majeurs suivis par tranche d'âge

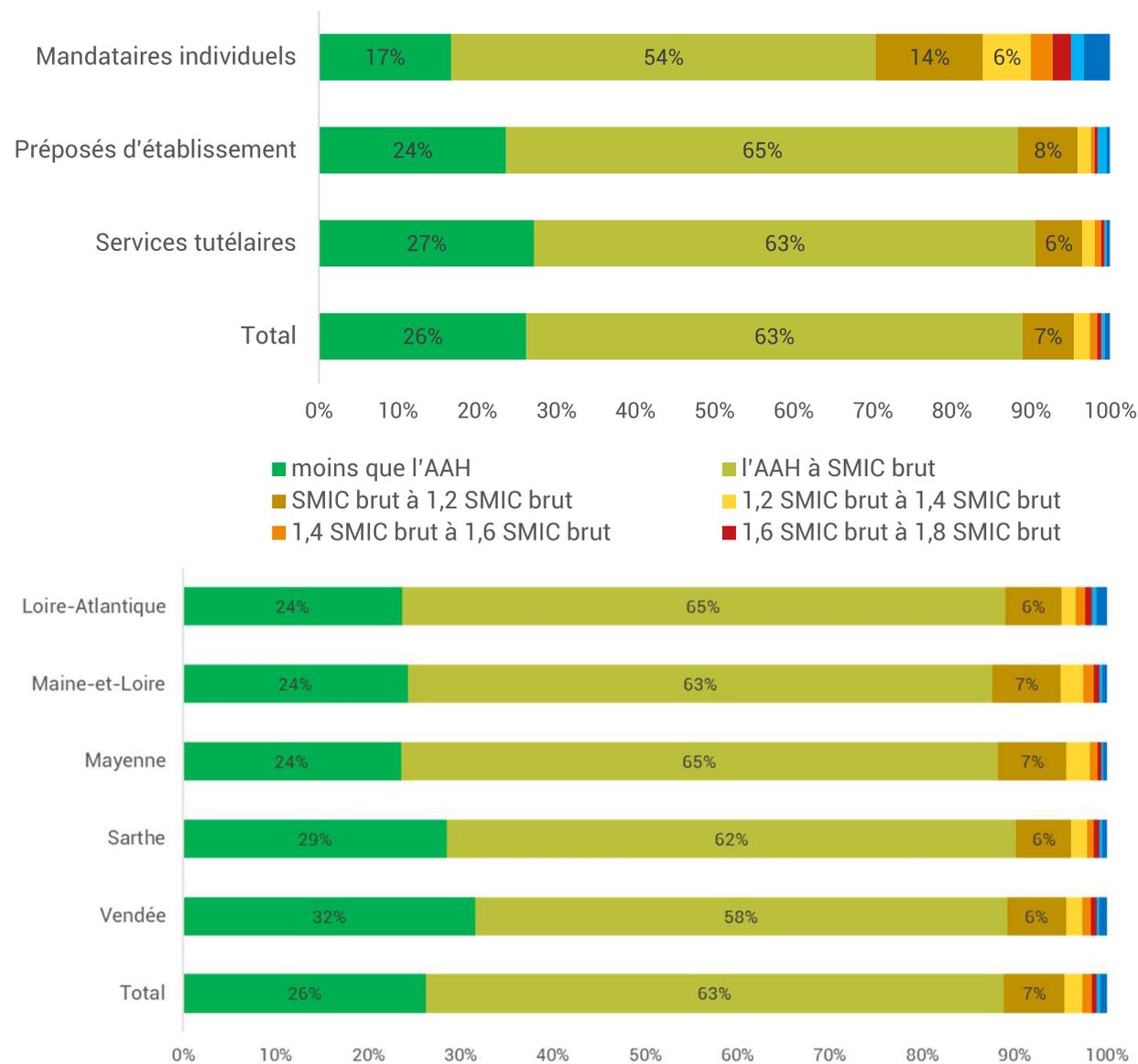
- 20% des majeurs suivis sont âgés entre 50 et 59 ans, 20% entre 60 et 69 ans et 29% sont âgés de 70 ans et plus.
- Les personnes âgées de 80 ans et plus sont sur-représentées parmi les majeurs suivis par les mandataires individuels et les préposés.



- Les 20-29 ans sont sur-représentés en Mayenne (20% contre 16% en Pays de la Loire)
- Les personnes âgées de 70 ans et plus sont sur-représentés en Vendée (31% contre 29% en Pays de la Loire).

## Répartition des majeurs suivis par tranche de revenus

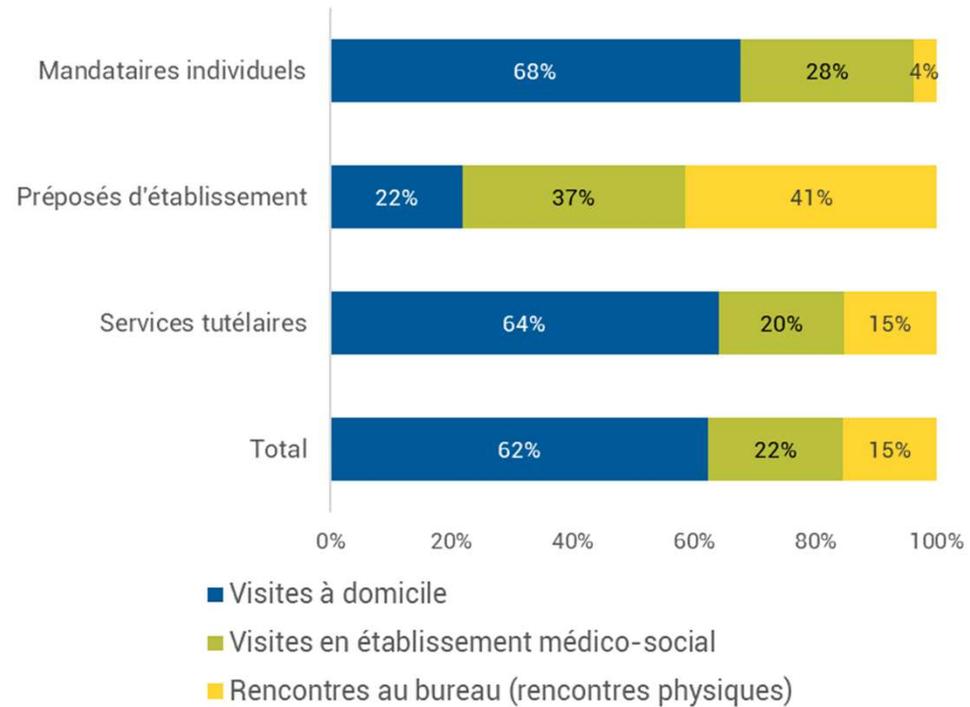
- 26% des personnes protégées ont des revenus inférieurs à l'AAH (1 016 € en 2024) et 63% ont des revenus compris entre l'AAH et le SMIC brut (1 767 € en 2024).
- 27% des majeurs suivis par les services tutélaires ont des revenus inférieurs à l'AAH.
- 16% des majeurs suivis par les mandataires individuels ont des revenus supérieurs à 1,2 SMIC brut (2 120 € en 2024).



# L'activité des mandataires en 2024

## Répartition des visites et des rencontres physiques

- En 2024, les mandataires ont réalisé 46 602 visites à domicile, 16 726 visites en établissement médico-social et 11 571 rencontres au bureau (rencontres physiques).
- Les visites à domicile représentent 68% de l'ensemble des visites et rencontres physiques des mandataires individuels.
- Les visites en établissement correspondent à 37% de l'ensemble des visites et des rencontres des préposés.



	Visites à domicile	Visites en établissement médico-social	Rencontres au bureau (rencontres physiques)	Nombre moyen par mandataire		
				Visites à domicile	Visites en établissement médico-social	Rencontres au bureau (rencontres physiques)
Mandataires individuels	5 974	2 505	339	161	72	10
Préposés d'établissement	904	1 529	1 718	36	70	72
Services tutélaires	39 724	12 692	9 514	3 611	1 269	865
<b>Total</b>	<b>46 602</b>	<b>16 726</b>	<b>11 571</b>	<b>638</b>	<b>250</b>	<b>170</b>

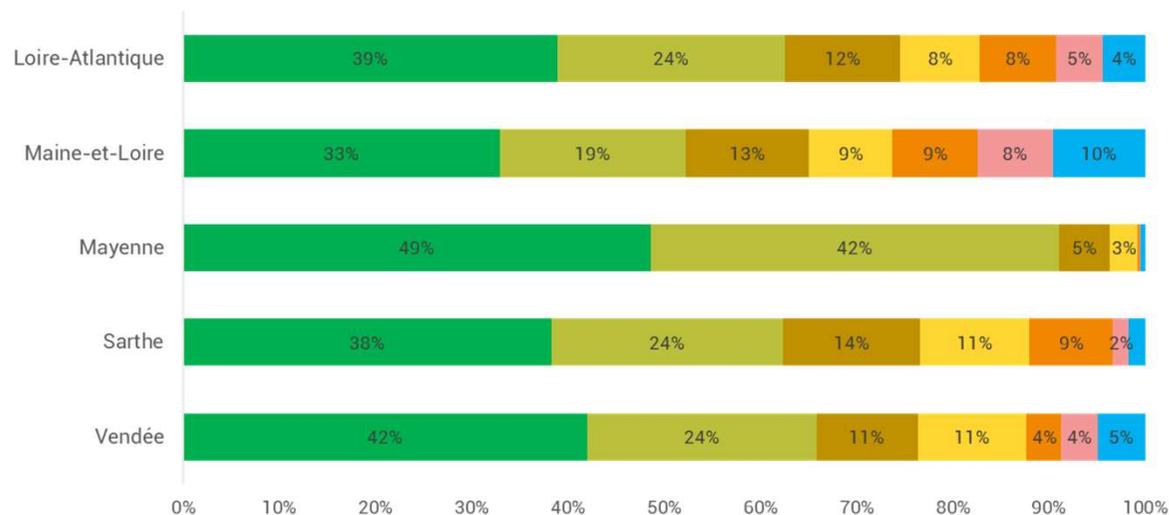
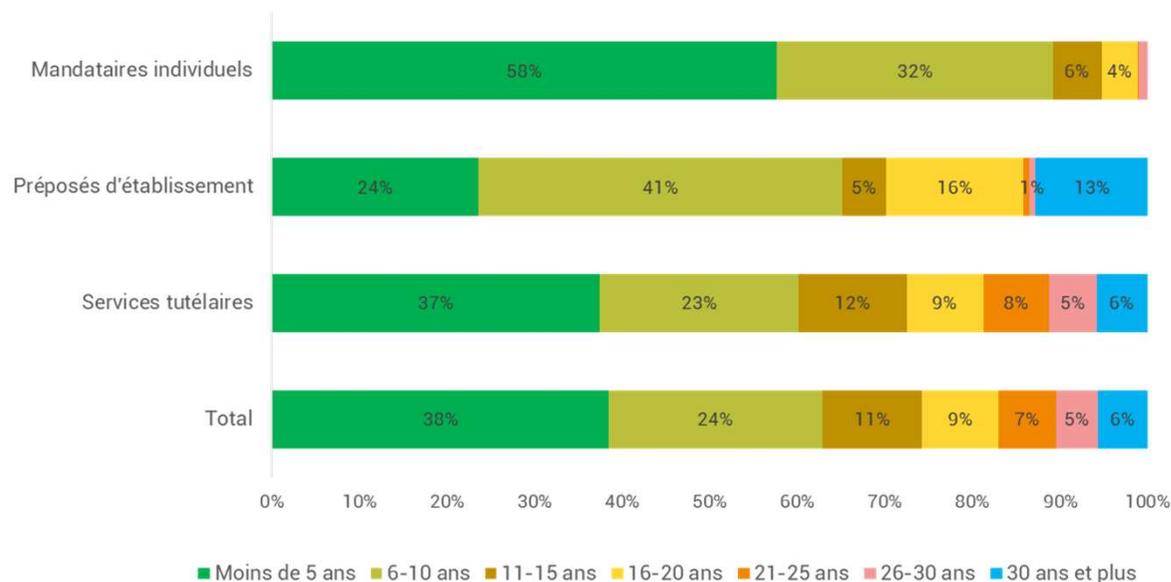
## Nombre de courriers émis, comptes bancaires, banques différentes et de paiements dans l'année (factures personnes protégées)

- En 2024, 550 675 courriers ont été émis par les mandataires. Ils ont eu la gestion de 86 855 comptes bancaires et ils ont émis 971 172 paiements dans l'année.
- En moyenne, chaque mandataire travaille avec 20 banques différentes.

	Courriers émis	Comptes bancaires	Banques différentes	Paiements dans l'année	Nombre moyen par mandataire			
					Courriers émis	Comptes bancaires	Banques différentes	Paiements dans l'année
Mandataires individuels	13 094	3 996	276	27 666	504	133	8	1 203
Préposés d'établissement	11 722	3 697	156	17 609	533	161	6	1 258
Services tutélaires	525 859	79 162	915	925 897	47 805	7 197	83	77 158
<b>Total</b>	<b>550 675</b>	<b>86 855</b>	<b>1 347</b>	<b>971 172</b>	<b>9 333</b>	<b>1 357</b>	<b>20</b>	<b>19 820</b>

## Répartition des mesures par durée (dessaisissement)

- 38% des mesures ont une durée de moins de 5 ans, 24% entre 6 et 10 ans et 11% entre 11 et 15 ans.
- 58% des mesures gérées par les mandataires individuels et 37% des mesures gérées par les services tutélaires ont une durée inférieure à 5 ans
- A l'inverse, 40% des mesures gérées par les services tutélaires ont une durée supérieure à 10 ans.
- En Mayenne, 49% des mesures gérées ont une durée inférieure à 5 ans et 42% entre 6 et 10 ans.



## Nombre de procédures d'expulsions, de déménagements, de biens immobiliers gérés, suivis et vendus

- Les mandataires ont suivi près de 7 000 biens immobiliers en 2024, dont 6 640 par les services tutélares, soit en moyenne 553 biens immobiliers par service tutélaire.

	Nombre de procédures d'expulsion	Nombre de déménagements	Nombre de biens à gérer extérieur au département du majeur	Nombre de biens immobiliers suivis	Nombre de biens vendus
Mandataires individuels	7	145	36	243	71
Préposés d'établissement	17	57	15	113	47
Services tutélares	107	1 085	1 108	6 640	703
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>1 287</b>	<b>1 159</b>	<b>6 996</b>	<b>821</b>
	Nombre moyen par mandataire				
	Procédures d'expulsion	Déménagements	Biens à gérer extérieur au département du majeur	Biens immobiliers suivis	Biens vendus
Mandataires individuels	0	4	1	7	2
Préposés d'établissement	1	2	1	4	2
Services tutélares	11	121	111	553	64
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>96</b>	<b>11</b>

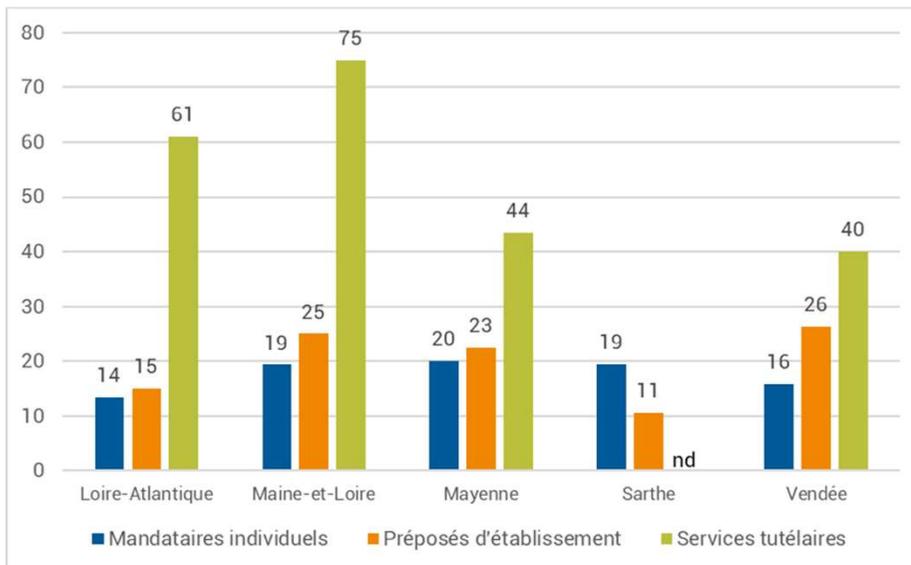
## Nombre d'échanges téléphoniques, de dossiers d'aide sociale et d'hospitalisation

- Les mandataires ont réalisé 4 130 dossiers d'aide sociale en 2024, dont 3 544 par les services tutélares, soit en moyenne 354 dossiers par service tutélaire.

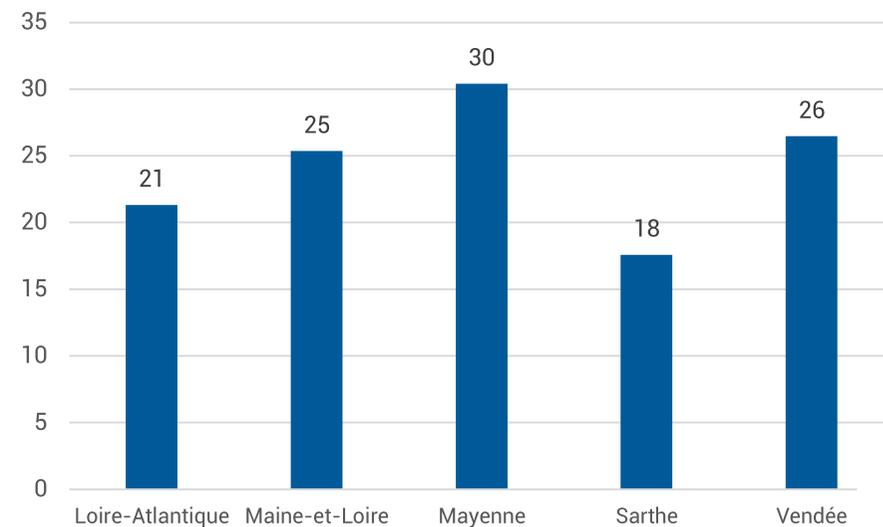
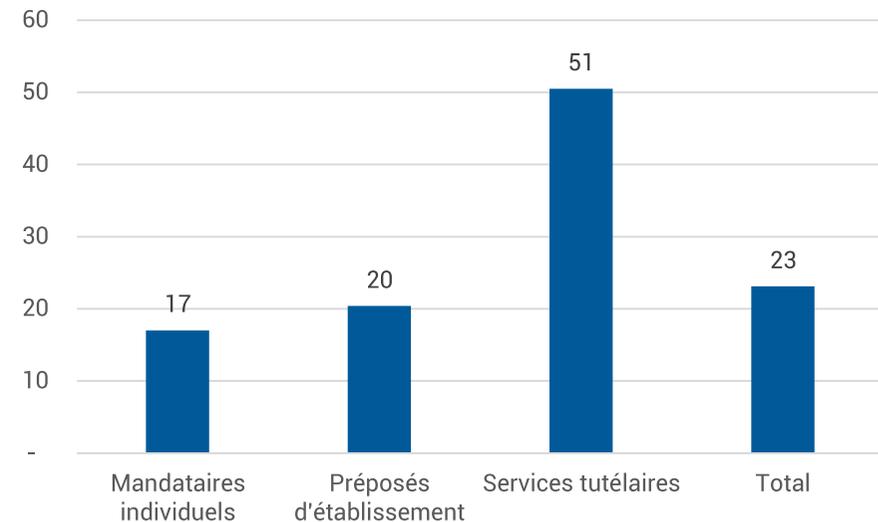
	Nombre d'échanges téléphoniques (conversation)	Nombre de dossier d'aide sociale (hébergement)	Nombre d'hospitalisations
Mandataires individuels	71 185	204	215
Préposés d'établissement	9 610	382	105
Services tutélares	860 426	3 544	1 753
<b>Total</b>	<b>941 221</b>	<b>4 130</b>	<b>2 073</b>
	Nombre moyen par mandataire		
	Echanges téléphoniques (conversation)	Dossier d'aide sociale (hébergement)	Hospitalisations
Mandataires individuels	2 966	6	7
Préposés d'établissement	874	18	8
Services tutélares	95 603	354	219
<b>Total</b>	<b>21 391</b>	<b>64</b>	<b>38</b>

## Délai moyen d'ouverture des mesures de protection de la réception au 1er RDV d'ouverture programmé (en jours)

- Le délais moyen d'ouverture des mesures de protection est de 23 jours, il varie de 17 jours pour les mandataires individuels à 51 jours pour les services tutélares.



- Le délais moyen d'ouverture varie de 11 jours pour les préposés en Sarthe à 75 jours pour les services tutélares en Maine-et-Loire.



## Nombre de SPDT, SPDRE et conventions de partenariat signées

- En 2024, 280 SPDT et 55 SPDRE ont été signés, 2 869 nouvelles mesures ont été enregistrées et 94 conventions de partenariat signées.

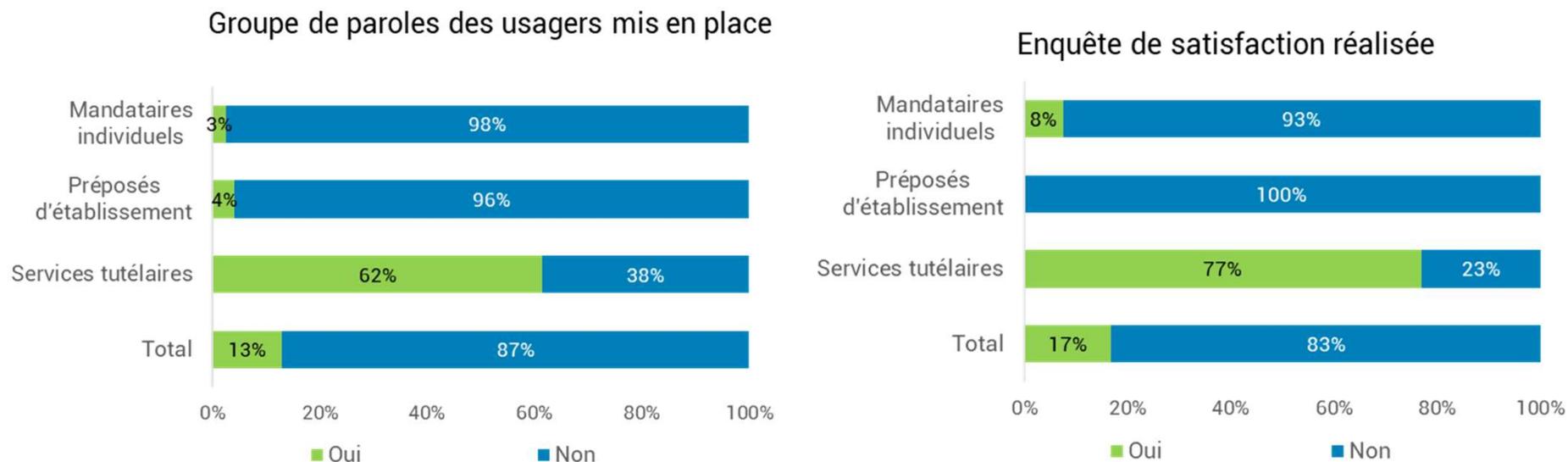
	SPDT	SPDRE	Nouvelles mesures dans l'année	Conventions de partenariat signées
Mandataires individuels	17	5	294	45
Préposés d'établissement	8	6	94	20
Services tutélares	255	44	2 471	29
<b>Total</b>	<b>280</b>	<b>55</b>	<b>2 859</b>	<b>94</b>
	Nombre moyen par mandataire			
	SPDT	SPDRE	Nouvelles mesures dans l'année	Conventions de partenariat signées
Mandataires individuels	1	< 1	9	1
Préposés d'établissement	1	< 1	5	1
Services tutélares	26	4	206	3
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>43</b>	<b>1</b>

SPDT : Soins Psychiatriques à la Demande d'un Tiers

SPDRE : Soins Psychiatriques sur Décision du Représentant de l'État

## Accès au dossier informatique, groupes de parole et enquête de satisfaction

- 7 personnes ont demandé à accéder à leur dossier informatique.



- 13% des mandataires ont mis en place des groupes de parole (soit 10 mandataires) dont 62% des services tutélaires.
- 17% des mandataires ont réalisé une enquête de satisfaction (soit 13 mandataires) dont 77% des services tutélaires. Parmi ces 13 mandataires, 4 d'entre eux ont réalisé une enquête de satisfaction en 2024.

## Nombre de successions, de contentieux pénaux et de contentieux civils

- En 2024, 1 892 successions ont été gérées par les mandataires, soit en moyenne 27 successions par mandataire (158 en moyenne par service tutélaire).

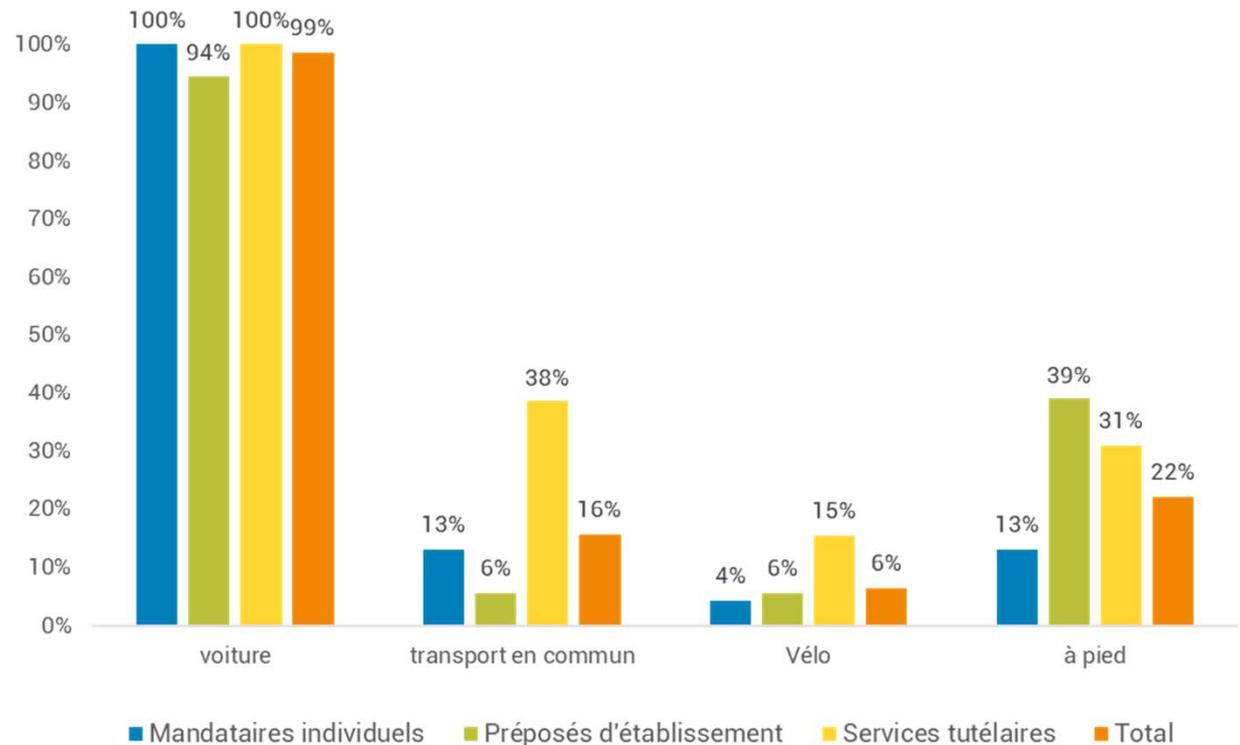
	Nombre de successions	Nombre de contentieux pénaux	Nombre de contentieux civils
Mandataires individuels	103	36	43
Préposés d'établissement	53	5	3
Services tutélaire	1 736	769	696
<b>Total</b>	<b>1 892</b>	<b>810</b>	<b>742</b>
	Nombre moyen par mandataire		
	Nombre de successions	Nombre de contentieux pénaux	Nombre de contentieux civils
Mandataires individuels	3	1	1
Préposés d'établissement	3	0	0
Services tutélaire	158	77	70
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>13</b>	<b>11</b>

## Nombre total de kilomètres parcourus dans l'année

- En 2024, les mandataires ont parcouru près de 2,9 millions de kilomètres dont 2,5 millions de kilomètres par les services tutélares.

	Nombre total de kilomètres parcourus dans l'année	Nombre moyen de km parcourus dans l'année par mandataire
Mandataires individuels	355 192	10 447
Préposés d'établissement	22 018	1 835
Services tutélares	2 511 131	228 285
<b>Total</b>	<b>2 888 341</b>	<b>50 673</b>

- Près de l'ensemble des mandataires utilisent la voiture pour leur activité.
- 16% des mandataires utilisent les transports en commun dont 38% des services tutélares.



## Administratif

- Les postes administratifs ont été vacants 1 092 jours en 2024 (en cumulé – sur un poste à remplacer) : 51 jours pour les mandataires individuels, 120 jours pour les préposés d'établissement et 921 jours pour les services tutélaires.
- En 2024, les postes de préposés d'établissements ou de délégués MJPM ont été vacants 1 753 jours (en cumulé – sur un poste à remplacer) : 341 jours pour les préposés d'établissements et 1 412 jours pour les délégués MJPM.
- Au 31/12/2024, 433 préposés d'établissements ou de délégués MJPM étaient comptabilisés en personne physique et 391 en ETP :
  - pour les préposés d'établissement : 28 personnes physiques et 20 ETP,
  - pour les services tutélaires : 405 personnes physiques et 391 ETP.

# Merci de votre attention



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

